

**COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE
DU PROJET EOLIEN Arnéole
Communes de La Barre et Orchamps
Du 04 mai 2021 à la salle des fêtes d'Orchamps**

Membres présents :

- ✓ SEM EnR Citoyenne : Jean-Daniel MAIRE
- ✓ La Barre : Philippe GIMBERT, Daniel BOURGEOIS
- ✓ Orchamps : Régis CHOPIN
- ✓ Côte d'Or Energies : Jean Michel JEANNIN (en distanciel)
- ✓ JURASCIC : Philippe LESEIGNEUR

Membres absents excusés : Aurore GELEY.

Invités : Manoël DEVIS (SEM EnR Citoyenne), Anna FRANCIS (JURASCIC), Sylvie ROSSIGNOL (La Barre)

Secrétaire de séance : Sylvie ROSSIGNOL

Ordre du jour :

- Information des élus de la Communauté de Communes Jura Nord ;
- Information auprès des habitants ;
- Permanence publique à destination des administrés ;
- Questions et informations diverses.

1) Réunion d'information auprès des élus de la Communauté de Communes Jura Nord (CCJN)

Les membres du Comité de Pilotage ont souhaité qu'un COPIL soit organisé essentiellement sur la communication autour du projet éolien des communes de LA BARRE et ORCHAMPS (Projet éolien Arnéole). L'objectif étant de présenter la SEM Energies Renouvelables Citoyenne (SEM EnR Citoyenne) ainsi que le projet ARNEOLE afin de répondre aux interrogations des élus de l'intercommunalité. Après avoir échangé avec le Président de la CCJN, une présentation serait faite en conférence des maires / conseil communautaire auprès des élus le 10/06/2021. Afin de tenir compte de l'aspect sociétal dans le projet, le Maire de LA BARRE sollicite la présence de la secrétaire de LA BARRE afin de rédiger un compte rendu qui sera transmis aux communes. Côte d'Or Energies et JURASCIC demandent à participer afin de présenter leur rôle dans le projet ARNEOLE.

Pour une information plus ciblée, les élus de LA BARRE et ORCHAMPS pourront intervenir sur demande auprès des Conseils Municipaux de chaque collectivité. La durée nécessaire pour une présentation de la SEM EnR Citoyenne, de la SEML Côte d'Or Energies, du projet ARNEOLE, de l'accompagnement JURASCIC et d'un temps d'échange est estimée à une heure trente.

2) Communication auprès des habitants

Devant la difficulté de transmettre des informations, et afin d'informer les habitants, il semble opportun de préparer un flyer à distribuer dans les boîtes aux lettres.

Cette communication (flyer) permettra d'informer la population sur le projet ARNEOLE.

JURASCIC indique qu'une visite guidée à l'éolienne citoyenne de Chamole est organisée le 05/06/2021 de 15h à 17h.

3) Permanence publique à destination des administrés

Une permanence publique est planifiée le samedi 03/07/2021 sur les 2 communes. Une exposition sur les projets éoliens en général et sur le projet ARNEOLE sera proposée. Les membres du COPIL pourront répondre, et faire un point sur le dossier. JURASCIC pourra également donner des réponses concernant les perspectives de financement citoyen si le projet voit le jour.

Après réflexion, la meilleure communication s'avère être le bouche-à-oreille par l'intermédiaire de citoyens référents qui relayent la dynamique. JURASCIC cherche des volontaires relais.

Un flyer de présentation du projet ARNEOLE est en cours de préparation. L'invitation à la permanence publique pourra être transmise en même temps.

4) Questions et informations diverses

Mr GIMBERT indique que les maires des communes rencontreront Mr le Sous-Préfet le 25/05/2021. Mr MAIRE indique qu'il rencontrera Mr le Préfet le 18/05/2021.

Dans le cadre de la démarche autour de la transition énergétique engagée par les communes et accompagnée par JURASCIC, cette dernière présente un logo pour cette action et indique qu'un webinaire sur les petits kits solaires photovoltaïques est prévu le 6/05/2021 de 19h30 à 21h00.

Point sur le projet ARNEOLE

L'installation du mât de mesures devrait avoir lieu semaine 24 (durée des travaux 4 jours). Cette installation constitue une étape importante des études car elle les concrétise visuellement, même si les passages naturalistes ont commencé dès le mois de février 2021. Les études de gisement de vent vont pouvoir débuter ainsi que les écoutes pour les chiroptères (microphones installés sur le mât pour l'enregistrement des chauves-souris).

La séance est levée à 16h30.

Pour le Président, Mr Jean-Daniel MAIRE

